



COMITE DE GESTION PATRIMONIALE DE VERSAILLES

Compte - rendu de réunion

12 mai 2014 - mairie de Versailles

Présents

Mme Cathy BIASS-MORIN, Ville de Versailles
Mme Sonia BRAU, adjointe au maire - Ville de Saint-Cyr l'Ecole
Mme Violaine CHARPENTIER, conseillère municipale - Ville Le Chesnay
M. Michel COURSON - Ville de Jouy en Josas - Jouy Environnement et Patrimoine
M. Bernard DEBAIN, maire - Ville de Saint-Cyr l'Ecole
M. Jean-Claude DELCOURT, Directeur Environnement- Ville de Viroflay
M. Stefano GIRASANTE, Responsable patrimoine arboré - Ville de Versailles
M. Pascal MOSSÉ, ville de Viroflay
M. Jean-Loup ROTTEMBOURG, conseiller municipal - Ville des Loges en Josas
M. Bernard, TABARIE, maire adjoint - Ville de Guyancourt
Mme Christel VACHON, Direction infrastructures, Ville de Guyancourt
M. François APICELLA, ASEM
Mme Anne BOISROUX-JAY, Versailles Environnement et Initiative
M. Georges CALLEN, Yvelines Environnement
Mme Véronique CIAMPINI, EP Versailles Château et Domaine National
M. Claude DUCAROUGE, SAVE
M. Jacques LECOMTE, CDOS Yvelines - CDE Yvelines
M. Jacques LOUMEAU, Amis des Forêts de Versailles et Fausses Reposes
M. Jean-Marc MOTTE, Association de Vigilance et de Sauvegarde pour Vélizy Villacoublay - AVISAVV
M. James OVERTON, ASEM
M. Daniel SANCHO, EP Versailles Château et Domaine National
M. Gérard THELIER, CODERANDO 78

ONF

Frédéric DELPORT, directeur agence interdépartementale de Versailles
Sylvain DUCROUX, Directeur du projet sur la gestion des forêts périurbaines
Marianne De BRITO, Responsable de l'Unité Territoriale de Versailles
Lionel CARRE, agent patrimonial, en charge de la forêt de Versailles
Renan GOIC, agent patrimonial, en charge de la forêt de Versailles
Séverine ROUET, chargée de communication agence de Versailles

Présentation d'un document Powerpoint par l'ONF en appui du discours.

Introduction de Frédéric Delpoit, directeur de l'agence ONF de Versailles.
L'agence de Versailles gère 4 départements : 78, 91, 92 et 95.
Les CGP organisés par l'ONF sont des instances importantes d'information et de concertation.

Une dizaine de forêts bénéficient de Comités de Gestion Patrimoniale sur l'agence ONF de Versailles.

1 - La forêt périurbaine /// Présentation de Sylvain Ducroux.

Il y a un an, un diagnostic a été fait sur les forêts périurbaines envoyé à 600 interlocuteurs pour recueillir leur avis.

Une dizaine de retours ont conforté l'état des lieux et plusieurs réflexions ont été menées se concrétisant par la mise en place de 4 groupes de travail :

- gestion sylvicole,
- exploitation et commercialisation des bois,
- gouvernance
- communication.

Les comités et leurs travaux. Avancée des travaux.

Sur la gestion sylvicole, une réflexion a porté sur la réduction des surfaces parcourues des coupes de régénération et du traitement en irrégulier.

Sur la question de la futaie irrégulière, il y a besoin de se forger une expérience et de former les personnels avant d'étendre cette pratique.

Un des écueils principaux concerne le problème du déséquilibre forêt-gibier.

Sur le groupe exploitation et commercialisation des bois

L'ONF développe le bois façonné, qui signifie une internalisation par l'ONF de l'exploitation.

Se posent plusieurs questions comme la période d'intervention des exploitations.

Sur le groupe de la gouvernance :

Il est prévu de réaliser des entretiens semi directifs auprès des membres des CGP afin de connaître leurs retours par rapport aux instances de concertation.

Sur le groupe communication :

Des réflexions sont menées avec la filière bois – Francilbois, dans le cadre d'une démarche soutenue par la région Ile de France.

La communication doit tenir compte des demandes et des besoins, pas seulement informer de ce qu'on fait.

Il n'y a actuellement pas de conclusion des groupes de travail.

Question :

Quand les résultats seront-ils disponibles? existe t-il un site internet?

Réponse ONF : Les directives de gestion liées aux forêts périurbaines seront disponibles fin 2014. Pas de site internet.

Question communication :

Les interventions sylvicoles ne sont pas toujours calées sur le planning annoncé des communiqués.

Réponse ONF : C'est exact, pour des raisons techniques ou de météo, les interventions peuvent être décalées. Un effort de l'ONF doit être mis en oeuvre pour communiquer sur les interventions décalées.

2 - Bilan 2013 et perspectives 2014 de la forêt domaniale de Versailles ///

Présentation de Marianne De Brito, Lionel Carré et Renan Goïc

L'Unité Territoriale de Versailles gère les forêts les plus urbaines.

La forêt de Versailles se caractérise par sa configuration, ses petits massifs, sa topographie escarpée qui font qu'on les appelle souvent 'bois de....' alors qu'il s'agit bien de la forêt domaniale de Versailles.

La sylviculture :

Rappel de l'importance des aménagements qui définissent la feuille de route pour le forestier pour 20 ans.

L'objectif est d'avoir toujours des arbres en forêt selon une harmonie des classes d'âges.

La forêt doit être régénérée.

Présentation des cartes des coupes.

Question :

Quelques coupes ont été réalisées de façon assez forte (vers l'étang de la Minière).

Quelles seront les plantations?

Réponse ONF :

Le forestier privilégie la régénération naturelle, on plante peu de semis.

Les coupes se voient car elles sont situées sur un versant.

La forêt n'est pas immuable, les paysages changent, les coupes entraînent des paysages plus éclairés.

Question :

Quels sont les moyens de lutter contre les lauriers ?

Réponse ONF :

Il s'agit de plantes invasives pour lesquelles il est difficile de lutter. C'est un vrai problème pour le forestier. L'arrachage est possible. On n'utilise pas de produits toxiques.

Question :

Certains jeunes arbres ont été coupés. Pourquoi si jeunes?

Réponse ONF :

Il s'agit d'une coupe d'éclaircie qui a pour objectif d'éclaircir le peuplement et valorise les plus beaux arbres.

Question :

Une exploitation a généré des branches dans le ruisseau. Pourquoi ne pas les avoir retirées?

Réponse ONF :

Lors des exploitations, les branches sont laissées dans les parcelles. Elles sont l'engrais de la forêt.

Concernant le cours d'eau, il est anormal en effet qu'il y ait des branches laissées.

Question :

On constate un mauvais état des chemins après une exploitation.

Réponse ONF :

La forêt est remise en état, une fois le chantier terminé.

Les conditions climatiques de cet hiver ont généré des ornières et des chemins moins confortables.

Par ailleurs, la forêt n'est pas un jardin public, elle ne peut être entretenue comme telle.

Question :

D'autres travaux sont-ils prévus sur le Bois Cassé?

Réponse ONF :

De nouvelles coupes seront réalisées d'ici 2 à 3 ans.

Le schéma d'accueil du public

Précédemment présenté lors du dernier CGP.

Présentation des travaux d'accueil en cours et à venir.

Question :

Une maison forestière aurait été vendue à la ville de Versailles? Qu'en est-il?

Réponse ONF :

La maison forestière du Cerf Volant a en effet été vendue. Les maisons forestières ne font pas partie du régime forestier.

Question :

Problèmes avec certains vététistes qui vont jusqu'à des agressions verbales et physiques.

Réponse ONF :

L'ONF va travailler cette année sur le rappel des règles d'usage en forêt par le biais d'affiches, de chartes utilisateurs et articles.

Chasse

Prélèvement de 18 à 25 chevreuils selon un plan de chasse. Ce prélèvement est proportionnel à l'accroissement des animaux.

La chasse permet de trouver un équilibre entre la forêt et les animaux.

Pour les sangliers, des battues sont organisées.

Question :

Protection de l'espace boisé. Deux hectares de forêt seraient supprimés? Une compensation serait effectuée mais pas sur le plan local. Qu'en est-il?

Réponse ONF :

Les hectares de forêt cités ne concernent pas la forêt domaniale, l'ONF ne peut répondre à cette question.

Les manifestations

Environ 1000 demandes sont traitées annuellement par l'agence de Versailles dont 300 sur l'UT de Versailles. Chiffre très important.

Question :

Combien de bois l'ONF vend il chaque année?

Réponse ONF :

Sur l'agence de Versailles, environ 100 000 m³ de bois est vendu. Ce volume est fixé par l'aménagement, pas par la demande du marché.

En Ile de France, la vente de bois n'est pas rentable et la forêt coûte plus qu'elle ne rapporte.

Le CG 78 aide l'ONF pour l'entretien des forêts.

Question sur les déchets

L'ONF est-il satisfait de la suppression des poubelles? Quels sont les résultats?

Réponse ONF :

On ramasse beaucoup moins de poubelles en forêt depuis qu'elles ont été supprimées. L'expérience menée sur le massif de Sénart a été concluante.

Question :

Quels sont les moyens pour lutter contre les déchets faits par les exploitants forestiers?

Réponse ONF :

Un état des lieux est réalisé après la coupe. Les exploitants forestiers ne sont pas les principaux pollueurs de la forêt.

Séance levée à 19H30